

A

M. le Président de la commission d'enquête Plan Local d'Urbanisme Métropolitain Orléans métropole Espace Saint Marc 5, place du 6 juin 1944 45000 ORLÉANS

Arrivé le

1 2 NOV. 2021

Mairie de St Denis en Val

<u>Objet</u>: Enquête publique du PLUM de la métropole orléanaise du mardi 28/09 au vendredi 12/11/2021 Demande de reclassement de parcelles rue de la Loire à Saint Denis en Val.

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Par mandat reçu de M. Lanson Philippe mon frère et Mme O'Hara Bénédicte ma sœur ; je suis habilité à représenter l'indivision des parcelles ci-après mentionnées.

A la lecture des documents mis à la disposition du public, dans le cadre de l'enquête citée en objet, je constate que les parcelles BA 85, et 93 sont classées en zone A.

Je demande qu'elles soient reclassées en zone UR4 au même titre que les parcelles voisines : BA128, 174, 175, 177, 176, 164, 165, 58, 59, 166, 70, 172, 167, 168, 173, 171, 62, 76, 77, 239, 247, 243, et 80 et celles rues du Fort et rue de Branslès : AZ1, AZ2, BA113, 114, 116, 117, 118, 119 et 216.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Recevez, Monsieur le Commissaire enquêteur, ma haute considération.

